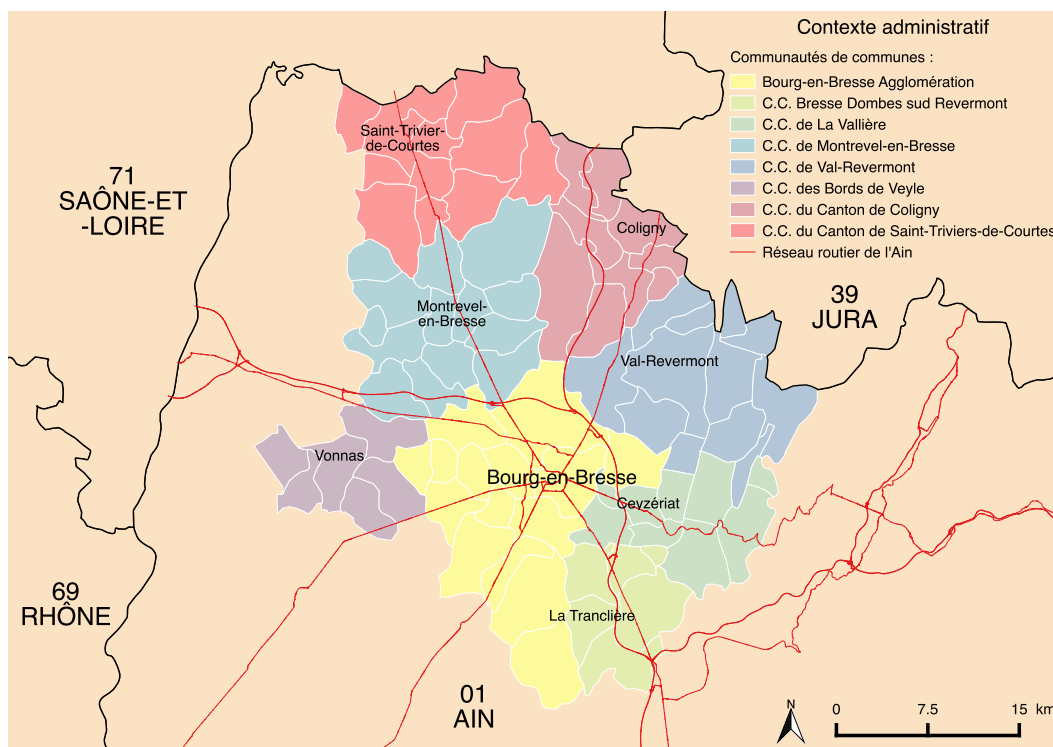




## BASSIN DE VIE DE BOURG-EN-BRESSE

Cette fiche, réalisée en 2016, est le fruit d'un travail de stage effectué pour l'Association Terres en villes en partenariat avec le syndicat mixte CAP3B sur la région du bassin de vie de Bourg-en-Bresse. Elle ambitionne de résumer les initiatives alimentaires à l'oeuvre sur le territoire.



### Le territoire

#### Éléments de situation

Le travail de recherche a été effectué sur le territoire du syndicat mixte de CAP3B qui réunit 83 communes regroupées en 8 intercommunalités.

Le territoire intègre trois régions historiques et naturelles à l'identité marquée : les Dombes au Sud, la « région des 1000 étangs » ; le Revermont à l'Est, région de moyennes montagnes tournée vers le département du Jura et enfin, sur une large partie du territoire, la plaine de la Bresse.

Comme le souligne le réseau de transport, la région est entièrement polarisée par la ville de Bourg-en-Bresse. Ainsi, le dynamisme démographique et la densité de population occultent de nombreuses disparités dont l'échelle de lecture la plus pertinente semble être la commune.

Le syndicat mixte est entré dans le réseau de Terres en villes en 2015 en acceptant de participer à l'élaboration d'un état des lieux des initiatives alimentaires. Une liste d'acteurs-clés a ainsi été fournie permettant de recenser de nombreuses initiatives alimentaires.

#### Données démographiques

8 intercommunalités

83 communes

1 316 km<sup>2</sup>


136 000 habitants


76,9 hab/km<sup>2</sup>


22% d'augmentation de la population en 25 ans

#### Un département tourné vers l'agriculture de qualité

 247 400 hectares de SAU

 4 AOC : volailles de Bresse, Crèmes et beurres de Bresse, vins du Bugey, Comté

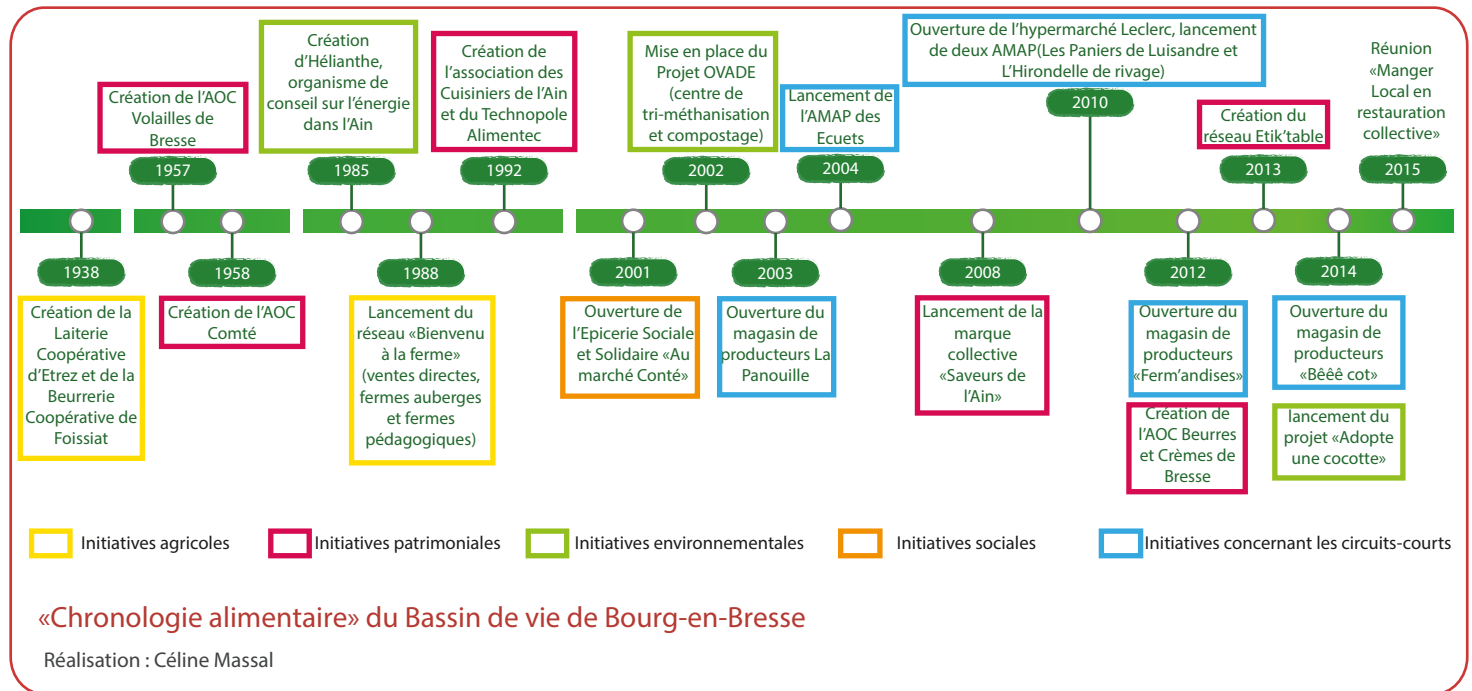
 4100 exploitations de 60 hectares en moyenne.

 Prix moyen du foncier agricole : 3303€/ha

Source : Chambre d'Agriculture de l'Ain

# La place de l'alimentation

## Emergence de la question alimentaire








Le schéma permet d'observer les glissements thématiques qui ont été opérés au sujet de l'alimentation. La valorisation de la gastronomie est une thématique très ancienne et encore active sur le territoire, comme en témoigne la création en 2012 de l'AOC Beurres et Crèmes de Bresse. De la même manière, l'intérêt pour la question environnementale ne s'est pas démenti et fait ici l'objet d'initiatives originales telle que l'opération «Adopte une cocotte !» lancée en 2014 qui permettait à 170 foyers d'adopter deux poules afin de réduire leur production de déchets alimentaires. La chronologie permet également de souligner l'émergence récente de la thématique des circuits-courts et son succès dans la région, un succès qui peut trouver son explication dans l'ancienneté des marchés et des pratiques de ventes à la ferme. La thématique de l'éducation alimentaire est la plus récente. Si l'approvisionnement local des cantines en est encore au stade réflexif, les autorités manifestent un vif intérêt pour ces pratiques.

Enfin, ce schéma souligne l'émergence de la question alimentaire ; on observe en effet l'augmentation du rythme des initiatives alimentaires ces dernières années.

## Inégalités alimentaires ?

Le territoire du bassin de vie de Bourg-en-Bresse a la particularité d'être un territoire centré sur une ville moyenne qui polarise son espace. Un puissant phénomène de périurbanisation est ici à l'oeuvre. Pourtant, contrairement à de nombreux espaces qui se concentrent sur le rapprochement de la campagne productrice et de la ville consommatrice, le territoire présente l'originalité de proposer des circuits courts de la campagne vers la campagne, comme le souligne l'implantation rurale de certains magasins de producteurs. De nombreux maires de communes rurales se sont engagés sur la voie de la gouvernance alimentaire.

## L'alimentation en chiffres

-  23% des agriculteurs pratiquent le contact direct avec les consommateurs
-  779 établissements de restauration collective sur le département
-  188 magasins alimentaires de proximité (dont 80 à Bourg-en-Bresse)
-  12 hyper et super-marchés
-  3 AMAP, 4 magasin de producteurs, 1 épicerie solidaire

Source : INSEE, CCI de l'Ain et CA de l'Ain.

## Focus sur une initiative alimentaire

### Le réseau «Etik'table»



Lancé en 2013 à l'initiative du syndicat mixte CAP3B, le réseau Etik'table regroupe quatre types d'acteurs : des producteurs, des artisans de bouche, des entreprises agroalimentaires et des organismes publics.

Le réseau vise un double objectif :

- Parmi les différents acteurs qui constituent le réseau, il est d'abord question de les mettre en contact pour favoriser l'émergence d'initiatives alimentaires locales.
- Le second objectif s'adresse aux habitants du territoire. Il s'agit de valoriser les productions alimentaires agricoles, artisanales et industrielles locales. C'est dans ce but qu'une campagne d'affiches a été lancée mettant en scène des producteurs et artisans locaux.

A ce jour, le réseau compte 61 membres, principalement des agriculteurs, dont il est possible de consulter le profil sur le site internet dont s'est doté le réseau dans le but d'obtenir une large visibilité.

# Actions et jeux d'acteurs

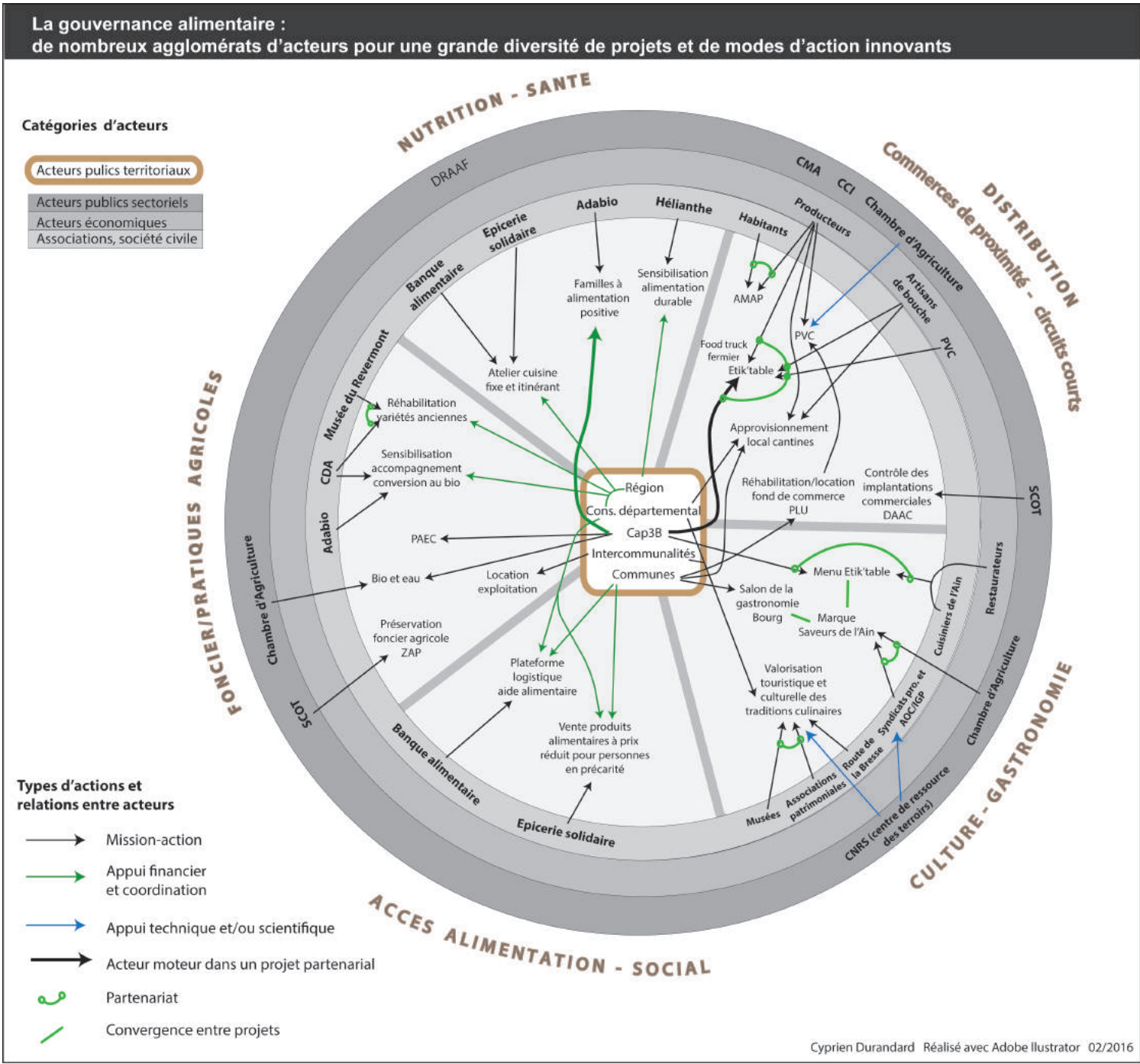
Le schéma souligne d'abord l'étendue du nombre d'acteurs impliqués dans les actions alimentaires. Ce nombre d'acteurs ainsi que leur association entre eux dans de nombreux projets souligne l'engagement du territoire de Bourg-en-Bresse dans la mise en place d'une gouvernance alimentaire.

Mais le schéma illustre l'inégalité de thématiques déjà impliquée par la chronologie. Le domaine de l'alimentation sociale apparaît ainsi isolé. Si ils impliquent différentes catégories d'acteurs, il est significatif que les acteurs publics territoriaux ne s'engagent que financièrement à soutenir des projets qui reposent encore majoritairement sur le bénévolat.

La thématique de la nutrition semble émergente face à des thématiques anciennes et bien intégrées telles que la gastronomie, les circuits-courts ou la protection des zones agricoles.

Au sein du réseau d'acteurs dessiné par le schéma apparaissent également des acteurs-pilotes engagés dans tous les domaines de l'action alimentaire. Le syndicat mixte CAP3B fait ainsi figure d'unificateur des projets alimentaires mais il convient également d'insister sur l'importance des échelles municipale, départementale et régionale dans la mise en place de politiques alimentaires territoriales.

- ### Abréviations
- CMA** : Chambre de Métiers et de l'Artisanat
  - CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie
  - CDA** : Collectif pour le Développement de l'Agroécologie
  - DAAC** : Document d'Aménagement Artisanal et Commercial
  - PAEC** : Projets Agro-Environnementaux et climatiques
  - PLU** : Plan Local d'Urbanisme
  - PVC** : Points de Vente Collectifs
  - SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale
  - ZAP** : Zones Agricoles Protégées





# Projets et attentes des acteurs

## Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

En 2016, le syndicat mixte CAP3B rejoint le réseau RnPAT afin d'étudier les potentialités de la mise en place d'une Politique Alimentaire Territoriale sur son territoire. Cette démarche intervient à un moment de recomposition administrative du territoire. Elle survient au moment de la fusion des anciennes intercommunalités, fusion qui devrait aboutir à une seule communauté d'agglomération centrée sur Bourg-en-Bresse. La démarche alimentaire pourrait ainsi se révéler être un facteur d'unification du territoire.

Elle permet d'inclure des territoires ruraux qui ne seront plus seulement considérés par la réflexion alimentaire comme des espaces de production agricole mais également comme des espaces de consommation alimentaire.

La réalisation du PAT va se dérouler en trois phases :

- Une phase de diagnostic, dont l'objectif sera de croiser une analyse de la demande (consommateurs individuels et restauration collective) avec une analyse de l'offre (producteurs locaux, commerces de proximité, marchés, AMAP, etc.). L'idée sera de dégager les grandes tendances qui s'exercent sur le territoire, afin de savoir où se situent les leviers d'action ;
- Une phase d'élaboration de scénarios, dont le but est de déterminer un panel d'actions pertinentes pour le territoire et de les organiser en différentes propositions correspondant à différents degrés d'implication des collectivités sur la question alimentaire ;

- Une phase de mise en oeuvre, qui aura pour objectif de proposer un plan d'action opérationnel à partir du scénario retenu, en hiérarchisant les priorités et en chiffrant les coûts de réalisation de chacune des actions choisies.

L'intégration au réseau permettra de capitaliser les expériences de chacun des territoires et favorisera ainsi les échanges d'initiatives.



## Sitographie

[www.cap3b.fr](http://www.cap3b.fr)

Site du syndicat mixte du Bassin de vie de Bourg en Bresse

[www.etik'table.fr](http://www.etik'table.fr)

Site officiel du réseau Etik'table

[www.rhone-alpes.synagri.com/portail/accueil01](http://www.rhone-alpes.synagri.com/portail/accueil01)

Site de la Chambre d'Agriculture de l'Ain

[www.cma-ain.fr](http://www.cma-ain.fr)

Site de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain

[www.famillesaalimentationpositive.fr](http://www.famillesaalimentationpositive.fr)

Site du défi «Familles à alimentation positive»

## Contact territoire

Adeline BRUNET

Directrice du syndicat mixte  
du Bassin de vie de Bourg en Bresse  
Cap3b

Tél.: 04 74 47 25 40

[abrunet@cap3b.fr](mailto:abrunet@cap3b.fr)

## Crédits photos

Page 1 : Jardin de Cocagne, Bresse, Nature et Jardins  
(Céline Massal)

Page 4 : Elevage de volailles de Bresse  
(source : Office de Tourisme de la Bresse)

## Le projet Rn PAT

Le projet a pour objectif de mettre en réseau les acteurs pour favoriser la co-construction et la mise en oeuvre partagée de projets alimentaires territoriaux dans lesquels les collectivités qui portent le projet sont fortement impliquées, grâce à la multiplication des échanges, à la capitalisation des bonnes pratiques, à la production des outils méthodologiques indispensables et à des préconisations d'amélioration des politiques publiques.

Durée du projet : 01 septembre 2015 au 30 août 2018

